



BARABULLES
Club de plongée subaquatique
Piscine de Morsang sur Orge
40 allée des Pervenches
91390 MORSANG sur ORGE
www.barabulles.com



N° FFESSM 07 91 0467

FORMULAIRE COVID 2020 / 2021

Nom :	Tél ou GSM :
Prénom :	✉ email :
Adresse :	
Code postal :	Ville :

- L'adhérent atteste avoir été informé que le club s'est engagé à respecter les mesures édictées par Cœur d'Essonne Agglomération pour freiner la diffusion du COVID - 19 tout au long de la crise sanitaire.
- Il reconnaît que malgré la mise en œuvre de ces moyens de protection, le club ne peut lui garantir une protection totale contre une exposition et/ ou une contamination par le COVID - 19.
- Il s'engage à prendre toutes les précautions nécessaires à la protection de sa santé et de celle des autres présentes dans la piscine et locaux annexes, notamment en respectant les gestes barrières ci-après rappelés.
- Il s'engage à respecter les mesures de protection obligatoires ainsi que les mesures de protection préconisées par le gouvernement et en particulier celles édictées par le ministère des Sports.

Le

Signature de l'adhérent (ou des parents pour les mineurs)


MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Coronavirus COVID-19

Les bons réflexes à adopter

Respecter les **règles de distanciation** dans la mesure du possible

2 m
en statique ou en dynamique
Entre chaque pratiquant en dynamique

1 m
Pour les moments statiques (consignes, briefing, débriefing...), ainsi que pour les activités des piscines à l'eau chlorée

Respecter les **règles barrières**

Se changer et se doucher **à domicile**
(Ouverture des vestiaires collectifs sous réserve des règles de distanciation)

Obligation du **port du masque** dans tous les ERP à partir de l'âge de 11 ans

Règle des **10 personnes**
(Les obligations de déclaration pour les 10 personnes ne s'appliquent pas aux ERP ni à la pratique sportive. Au-delà de 1 500 personnes, l'obligation s'applique.)